Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Enedis officialise son accompagnement de la Tour d'Aigues lors du salon des maires de Paris



Dans le cadre du salon des maires, qui s'est déroulé les 22, 23 et 24 novembre à Paris, Sébastien Quiminal, directeur d'Enedis dans le Vaucluse, et Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, député de Vaucluse et vice-président de l'association des maires de Vaucluse (AMV), ont signé une convention sur la thématique de la transition écologique et en appui du dispositif « petites villes de demain ».

C'est un partenariat sur mesure qui va voir le jour, avec la signature de cette convention, conçue pour accompagner de façon durable la commune de la Tour d'Aigues sur la base de projets structurants. Une collaboration qui marque la volonté d'Enedis de soutenir et d'accompagner les collectivités dans leurs objectifs liés à la transition écologique pour plus de sobriété.

Cette convention vise, sur une durée de 3 ans, à favoriser le développement de la transition écologique. En effet, énergie et territoires sont plus que jamais au cœur des ambitions et des projets que portent les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

élus. De son côté, le réseau d'électricité s'adapte et les équipes Enedis innovent pour préserver un environnement de qualité aux habitants. Enedis a proposé à la commune de la Tour d'Aigues de l'accompagner dans ses projets et plus particulièrement dans les actions qu'elle porte dans le cadre du programme « petites villes de demain ».

Ce programme répond à plusieurs objectifs : partir des territoires et de leur projet pour apporter une réponse sur mesure, mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention. Cette collaboration entre Enedis et la ville de la Tour d'Aigues est articulée autour de trois grandes thématiques :

- Une meilleure connaissance des consommations électriques du territoire pour mieux consommer et cibler les programmes d'action sur les zones les plus énergivores en évaluant leur efficacité ;
- La maîtrise de l'énergie dans le cadre des programmes de réhabilitation et d'aménagement urbain : pour connaître et analyser les consommations électriques du patrimoine communal, détecter les anomalies de fonctionnement de l'éclairage public grâce au compteur communicant depuis le site « mon éclairage public », pour accompagner le développement de l'autoconsommation (consommateurs, producteurs, autoconsommation collective…) ;
- Le développement de l'accessibilité et de la mobilité pour accompagner le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques, facilitant ainsi le passage des véhicules thermiques vers des transports individuels ou collectifs moins polluants.

« La collectivité aura ainsi la possibilité de maîtriser ses consommations et cibler les zones les plus énergivores » explique Sébastien Quiminal, soucieux d'accompagner la ville dans la mise en œuvre de projets de réhabilitation et d'aménagement urbain. « La commune s'est inscrite dans une démarche de revitalisation du territoire, après avoir obtenu le label 'Petites villes de demain'. Il s'agit d'une aide à la décision qui permet de prioriser nos actions. Nous avons trouvé avec Enedis, un partenaire engagé pour accompagner nos projets innovants qui visent un double enjeu : d'une part, la modernisation des infrastructures communales et d'autre part, mettre en place des solutions environnementales durables », poursuit Jean-François Lovisolo.

J.R.

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

solutions ?



Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, Veolia organise une série de matinales sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et à l'émergence de solutions adaptées localement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working Cowool d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique Géraud Gamby, chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

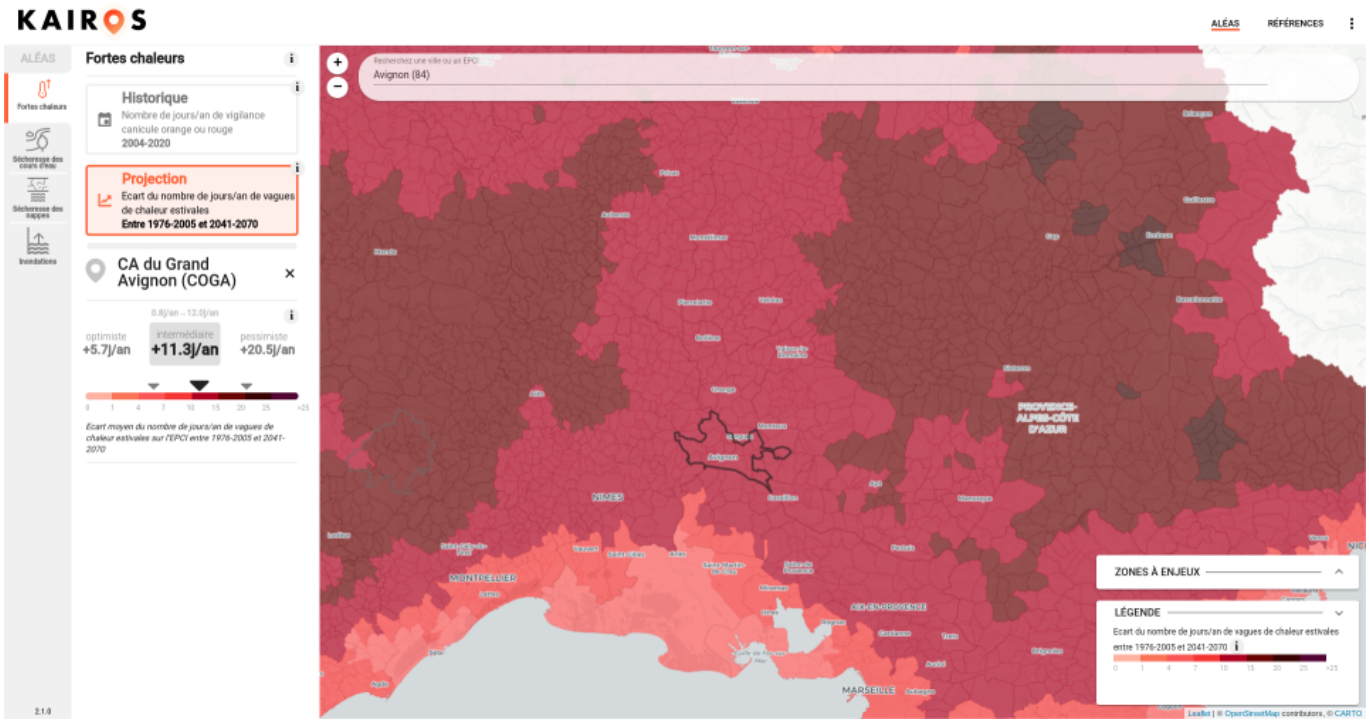
« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture du Vaucluse, « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique Nicolas Roche, professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca (GREC Sud). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?
Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

> « Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »
>
> *Nicolas Roche*

Julien Baroni, co-fondateur de DV2E, société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme » ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?
« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi – Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

> « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »
>
> *Georgia Lambertin*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi – Laurent Garcia

En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Carpentras obtient le label « Territoire durable, une COP d'avance »



La ville de Carpentras vient d'obtenir le label « Territoire durable, une COP d'avance » (niveau 2), pour une période de trois ans (2022-2024). Une belle distinction pour la municipalité qui depuis plusieurs années est engagée dans une démarche globale de développement durable.

Piétonnisation progressive du centre-ville, augmentation de la part du végétal dans les rues et sur les places, réduction de l'étalement urbain au profit de la rénovation du bâti ancien dégradé, amplification des actions de sensibilisation au développement durable, augmentation du bio dans la restauration scolaire ; Toutes ces initiatives traduisent la volonté de la ville de mettre le développement durable au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

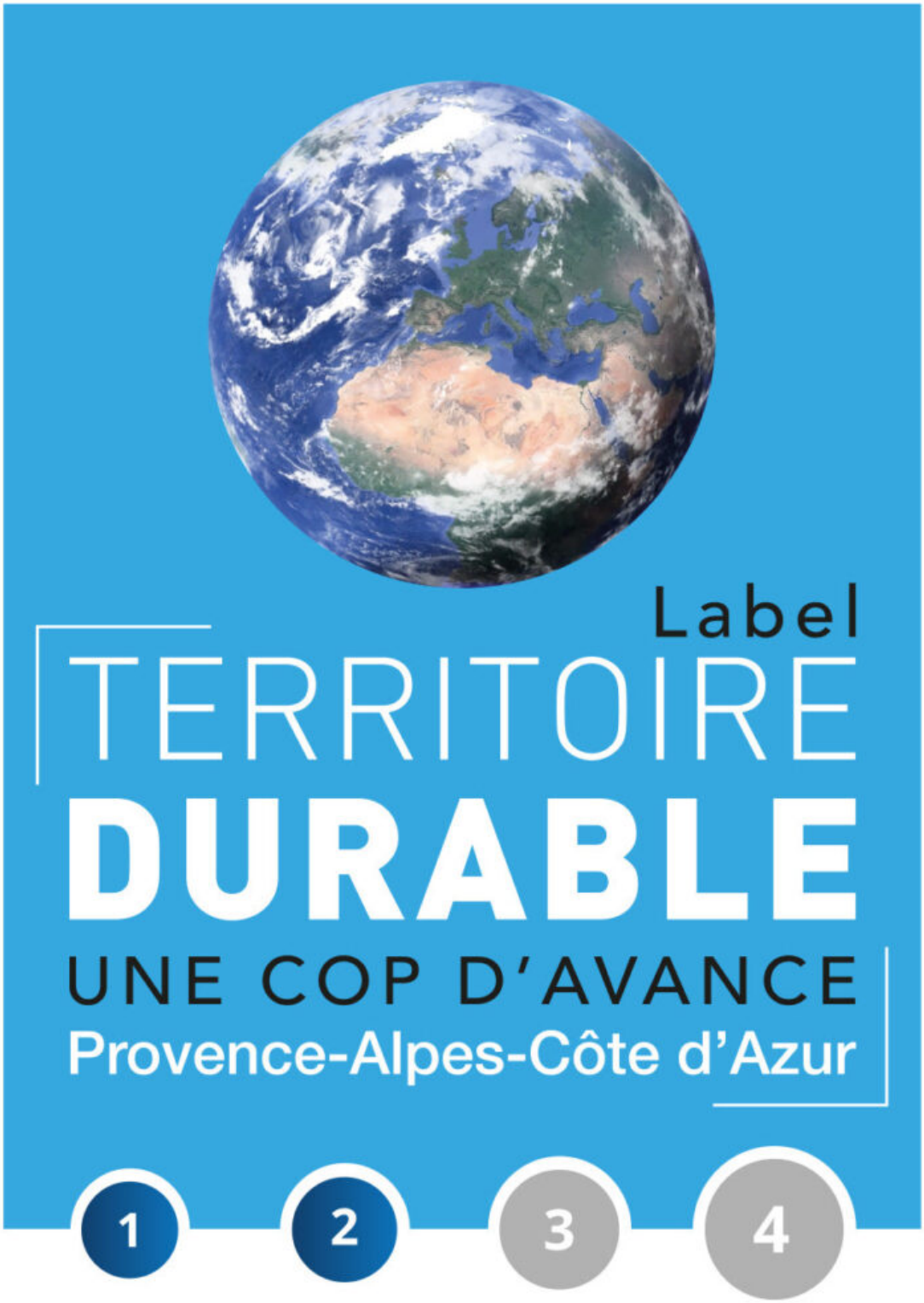
cœur de son action.

Le label régional « Territoire durable, une COP d'avance » vient ainsi récompenser l'ensemble des actions menées en faveur de la transition énergétique et écologique.

Animé par l'agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) et piloté par l'état (DREAL) et la région Sud, le label devra être renouvelé en 2024 avec l'objectif pour la ville d'atteindre le niveau supérieur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Pour le moment, aucune collectivité n’a encore atteint le niveau 4 © DR

J.R.

Cove : encore quelques jours pour profiter de ‘Mai à vélo’



La Communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) participe à la 2e édition de la grande fête nationale du vélo qui se déroule jusqu’au mardi 31 mai prochain. Soutenue par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, cette initiative a pour objectif de favoriser la mobilité douce.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Défi mobilité, animations ou encore sensibilisation, l'événement 'Mai à vélo' bat son plein. La Cove invite les Vauclusiens à participer au Défi mobilité 2022 qui consiste à compter les kilomètres parcourus à vélo grâce à l'application Geovelo, disponible sur IOS et Android. Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de créer un compte et de rejoindre la communauté 'CoVe (Ventoux Comtat Venaissin)'.

Si ceux qui auront parcouru la plus grande distance seront récompensés avec des cartes cadeaux, ce défi a surtout pour objectif de montrer l'engagement de la Cove et de ses habitants dans la transition écologique. Pour suivre les classements nationaux et locaux, tout au long du challenge, rendez-vous sur le site de Mai à vélo.

Des animations dans les communes de la Cove

Demain, le samedi 21 mai, il y aura une Bourse aux vélos dans la cour intérieure de la Bibliothèque Inguimbertine à Carpentras où il y aura des ventes ainsi qu'un atelier mécanique et marquage de vélos. La Cove présentera également son Schéma directeur cyclable qui a pour objectif de développer la pratique utilitaire du vélo afin de diminuer la pollution atmosphérique.

Jusqu'à ce dimanche 22 mai, il est possible d'aller voir une exposition de vélos anciens dans le jardin de la bibliothèque d'Aubignan. Un Concours photos « Aubignan à vélo » aura également lieu dimanche sur les réseaux sociaux. Les plus beaux clichés seront exposés fin mai à la bibliothèque de la commune et le vainqueur remportera un bon d'achat à dépenser chez 'Les cycles du Ventoux'.

Pour découvrir le programme de 'Mai à vélo' en détail, rendez-vous sur le site de la Cove.

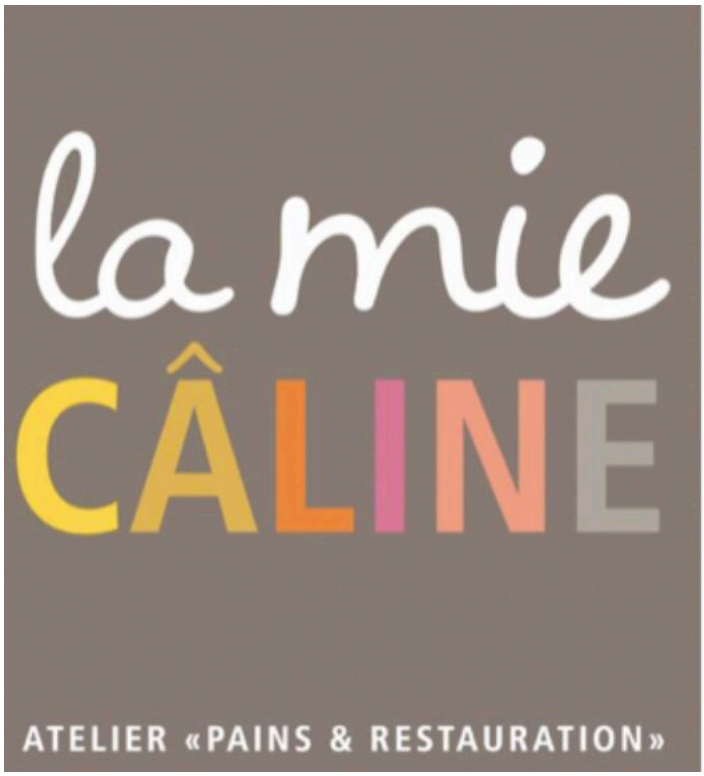


V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Quatre magasins La mie câline labellisés ‘commerçant responsable’ en Vaucluse





Six points de vente de La mie câline viennent d’obtenir le label ‘Commerçant responsable’ dans région Paca, dont quatre en Vaucluse.

Ce label s’inscrit dans le programme d’action RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de l’enseigne intitulé ‘À cœur d’agir’, lancé en 2019, qui montre la volonté de La mie câline d’agir positivement vers une transition écologique et solidaire. À ce jour, 58% des 242 boutiques sont déjà inscrites dans cette démarche. L’objectif de l’entreprise est que la totalité de ses franchisés soit labellisée ‘Commerçant responsable’.

Ainsi, les magasins de Carpentras, Orange, Sorgues et Cavaillon ont obtenu la note nécessaire de 2,5/4 pour acquérir cette distinction, celui de Sorgues ayant obtenu la meilleure note des six nouveaux labellisés de Paca. Avec un score de 3,24/4, la boutique La mie câline de Sorgues a su démontrer, comme les cinq autres labellisées, son engagement de terrain et ses actions responsables au cœur de son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

territoire.

V.A.

Avignon intra-muros : la navette Baladine se modernise



Dans un projet de modernisation mais aussi pour faciliter la vie des Avignonnais, le Grand Avignon a mis en service quatre nouvelles navettes Baladine pour mieux desservir le centre-ville.

Très prisée par les locaux, mais aussi par les touristes, la navette Baladine est une incontournable du réseau Orizo. En service depuis 2007 dans les rues intra-muros, elle permet de se déplacer d'un point du centre-ville à un autre en un rien de temps, et ce, de manière écologique puisqu'elle est 100% électrique. La Baladine transporte 15 000 personnes par an en moyenne et leur facilite l'accès aux commerces de l'intra-muros.

Ecrit par le 19 novembre 2026

Toujours 100% électriques mais davantage économiques, quatre nouveaux véhicules viennent d'être mis en service. En plus d'être plus silencieuses, ces navettes sont également plus ergonomiques grâce à un gabarit repensé permettant un meilleur confort et une plus grande capacité d'accueil.

Quels sont les changements ?

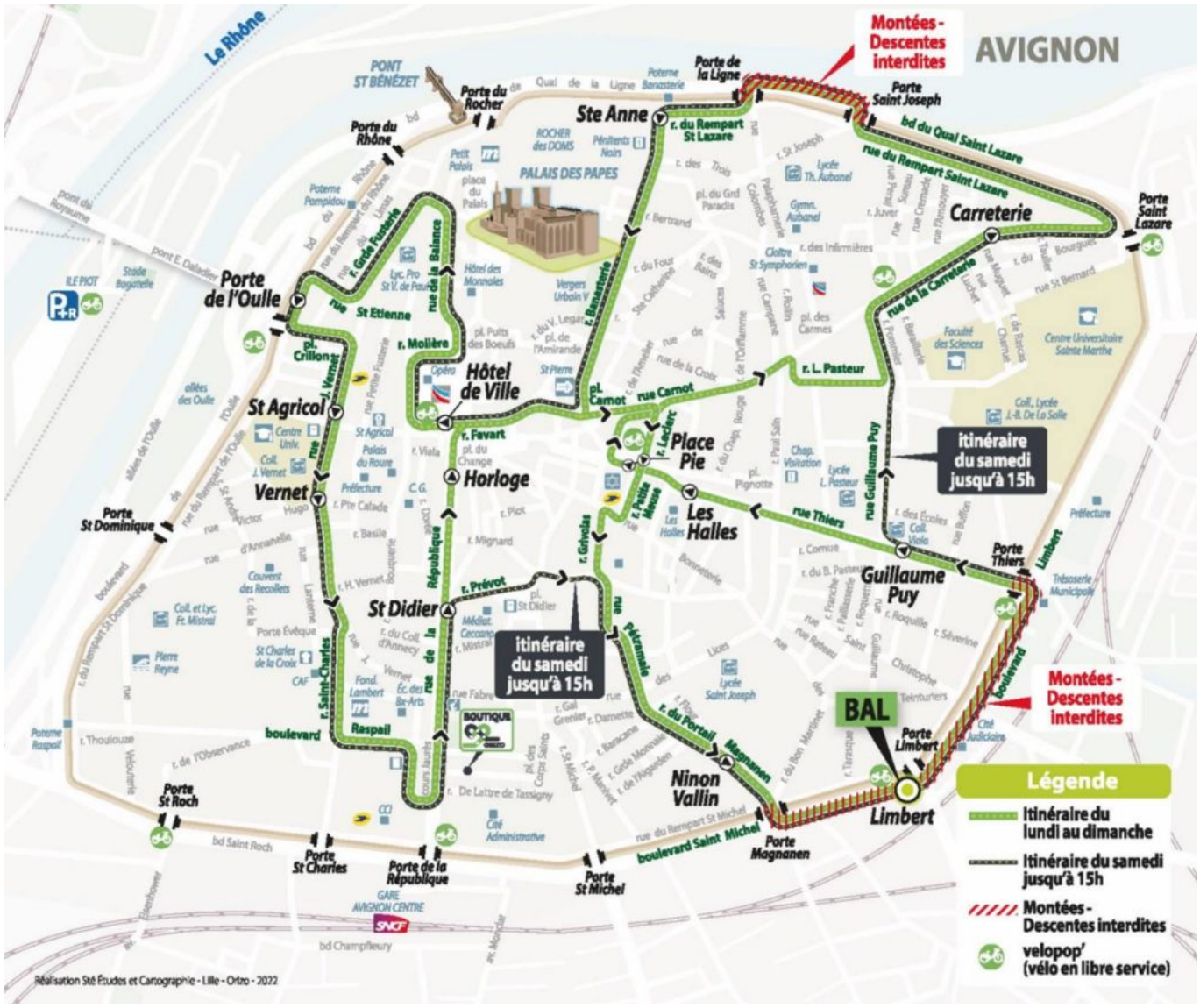
Les nouvelles Baladines possèdent 4 places assises et peuvent prendre jusqu'à 8 passagers debout, contre 6 personnes au total pour les anciennes. Chacune possède une rampe électrique automatique pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un seul point reste inchangé par rapport aux anciennes navettes : le tarif d'un ticket ou d'un abonnement. En revanche, les nouveaux véhicules ont de nouveaux horaires et opèrent sept jours sur sept : du lundi au samedi de 7h à 20h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 19h.

L'autonomie par batterie embarquée permet à ces navettes de rouler toute une journée. Ainsi, l'itinéraire a pu être rallongé. De nouveaux arrêts ont été mis en place, il y a donc davantage de points intra-muros qui sont desservis.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le nouvel itinéraire des navettes Baladine.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

500€ pour les conducteurs qui passeront au bioéthanol



Dans le cadre de son plan 'Une COP d'avance', la région Paca propose un chèque de 500€ pour aider les conducteurs qui passeront au superéthanol-E85.

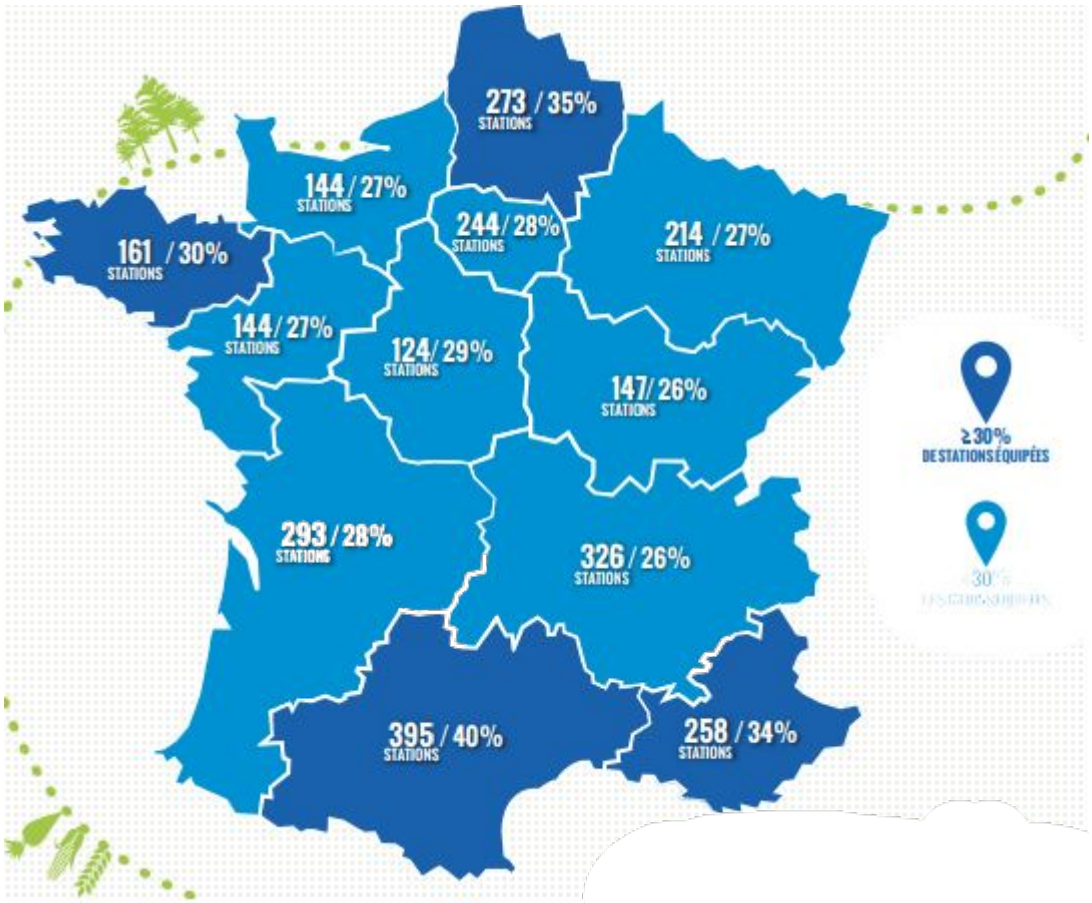
Si le chèque 'Transition bioéthanol' proposé initialement en 2020 s'élevait à 250€, sa somme est aujourd'hui doublée. Cette augmentation vient notamment répondre à la hausse du prix du carburant. Présent jusqu'à 85% dans le superéthanol-E85, le bioéthanol représente une alternative plus économique mais aussi plus écologique aux autres carburants car il est produit à partir de végétaux.

La région Paca prendra donc en charge jusqu'à 50% du coût de fourniture et de pose, à hauteur de 500€. Pour obtenir cette aide, il faut déposer une demande en ligne et disposer d'une facture acquittée avant le 30 juin 2022. Pour y être éligible, il faut être propriétaire d'une voiture à essence à usage personnel ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

professionnel domicilié en région Paca ou être un organisme de droit privé propriétaire d'une voiture de société ou de fonction et dont le siège social ou l'établissement de rattachement du véhicule est situé sur le territoire régional.



Les stations essences qui proposent du superéthanol-E85 en France

V.A.

Plan 'Climat air énergie territorial' dans le Luberon, un forum pour avancer ensemble

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les plans ‘Climat-air-énergie territoriaux’ de la Communauté de communes Pays d’Apt Luberon et de la Communauté territoriale Sud Luberon confèrent aux deux intercommunalités le rôle de coordinateur de la transition énergétique. Le forum des partenaires qui vient de se tenir a ainsi donné corps à cette collaboration.

La coopération avec l’ensemble des acteurs des territoires est désormais incontournable autour de la mise en œuvre des deux Plans climat. Le forum des partenaires qui s’est déroulé au Château de l’environnement a rassemblé près d’une quarantaine d’élus et partenaires des deux territoires. Après une ouverture de séance par Catherine Serra et Frédéric Sacco, vice-présidents Cotelub et CCPAL, la sous-préfète de l’arrondissement d’Apt, Mme Christine Hacques a salué le travail réalisé et les ambitions portées pour la réussite de la transition écologique des territoires des deux intercommunalités regroupant 41 communes au cœur du Luberon.

Plusieurs témoignages ont ponctué la matinée pour faire l’état des lieux de l’avancée des actions dans les champs de la rénovation de l’habitat, de la dynamisation du commerce local, de la prévention des déchets plastique ou encore du développement des énergies renouvelables. Parmi eux l’Alte et le PNRL pour le Sare, CCI et CMA pour Eco-défis, le Sirtom de la Région d’Apt et Cotelub pour la charte zéro déchet plastique ou encore Enedis et GRDF pour les projets de grappes de toitures photovoltaïques et le projet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

d’unité de méthanisation.

Un moment clé qui fut l’occasion pour chaque partenaire de s’engager à la signature d’une charte d’accompagnement des deux EPCI. Prochain point d’étape majeure : l’évaluation des Plans climat d’ici fin 2023.

L.M.

Biodiv’ tour : les élus et agents territoriaux d’Avignon se forment à la transition écologique



L’Agence régionale pour la biodiversité et l’environnement (ARBE) a présenté à Avignon les deux nouveaux dispositifs de visites et formations destinés aux élus et agents territoriaux de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'elle anime : le 'Biodiv' tour' et la formation des élus métropolitains 'Nature for city life'. Cette offre gratuite rend accessible la transition écologique et permet de mieux prendre en compte la nature dans les projets des territoires.

15 élus et techniciens, provenant de 8 collectivités de la région, étaient réunis par l'ARBE et accueillis par 8 élus et techniciens de la Ville d'Avignon pour suivre la toute première visite terrain organisée dans le cadre du Biodiv' tour et figurant également dans l'offre de formation-action du programme européen Nature for city life. Cette formation est un programme complet et ciblé sur la nature en ville et l'adaptation au changement climatique, réservée aux élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux des trois territoires métropolitains de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Crédit photo : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

L'occasion, pour eux, de suivre, tout au long de la journée, un parcours mettant en lumière les actions phares en faveur de la préservation de la biodiversité mises en place par la ville d'Avignon. La démarche écologique globale de la ville a été récompensée en 2018 avec l'attribution du trophée 'Capitale régionale de la biodiversité' puis labellisée 'Territoire engagé' pour la nature depuis 2019.

Découvrir des réalisations concrètes

Le Biodiv' tour permet aux participants, élus et techniciens de collectivités, de découvrir sur le terrain des réalisations concrètes et reproductibles en termes de développement durable et de préservation de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

biodiversité. Ces temps d'échange et de transmission entre élus, agents territoriaux et collectivités déjà engagées dans la transition écologique, leur permettent de s'engager sur des sujets tels que la nature en ville, la gestion écologique des espaces publics, la désimperméabilisation des cours d'écoles, l'alimentation durable, ou encore la sensibilisation des publics. Les visites sont à choisir dans un catalogue permanent, et évolutif (disponible sur le site internet de l'ARBE : www.arbe-regionsud.org/biodivtour) et sont déclenchées à la demande, pour des groupes de 10 à 20 personnes.



Crédit photo : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

Le thème propre à Avignon

Chaque visite Biodiv' tour est reliée à un thème et met en valeur des démarches exemplaires et/ou innovantes. Concernant la cité papale, il s'agit de la reconstitution d'une coulée verte « comestible » en milieu urbain dense. La visite permet a ainsi permis de faire découvrir découvrir la coulée verte, un espace paysager reconstitué en milieu urbain dense, consacré à la préservation de la nature et à l'agriculture dans un souci d'adaptation au changement climatique. Désimperméabilisation du tour des remparts, végétalisation, parcs urbains, micro-ferme urbaine… ont été abordés lors de cette balade urbaine commentée.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !